

CIRCULAIRE DE RENTREE

RENTREE DES :

- Enseignants : *vendredi 2 septembre à 8 h 30*
- * Elèves :
 - *de 6^e : lundi 5 septembre à 8 h 30*
 - *de 5^e – 4^e – 3^e : mardi 6 septembre à 8 h 30*
- * Parents:
 - *de 6^e : réunion de parents, lundi 5 septembre au matin (voir programme ci-dessous)*
 - *de 5^e – 4^e – 3^e : réunion de parents, jeudi 29 septembre 2011 à 18 h 00*
 - *Assemblée Générale de l'APEL : jeudi 6 octobre .*

DEROULEMENT DE LA JOURNEE DE RENTREE DU :

LUNDI 5 SEPTEMBRE :

pour les 6^o :

8 h 30 – 9 h

Accueil des nouveaux élèves et de leurs parents par le Directeur et les Professeurs Principaux. Appel des élèves et constitution des classes. Montée des élèves dans les classes pour déposer les cartables, puis mouvement vers la salle d'étude, des élèves et des parents.

9 h – 10 h 30

Mot du Directeur. Présentation de l'équipe enseignante, éducative, du personnel, de l'APEL.

10 h 30 – 11 h

Récréation. Collation offerte par l'APEL

11 h – 12 h 15

Retour dans les classes. Distribution des emplois du temps par les Professeurs Principaux. Consignes diverses, mise en route de l'année. Les parents présents récupèrent le colis des fournitures et livres à couvrir. (Les enfants gardent le matériel nécessaire pour les cours de l'après-midi).

12 h 15

Déjeuner offert pour les élèves, les professeurs et les parents qui le souhaitent.

Prière pour les adultes de s'inscrire par téléphone auprès du secrétariat dans la semaine qui précède la rentrée.

13 h 15

Reprise des cours et déroulement de l'après-midi selon l'emploi du temps du lundi.

16 h 45

Fin des cours. Les élèves sont accompagnés par les surveillants à leur arrêt de car. Les parents absents le matin peuvent venir chercher leur colis fournitures.

pour les 3^o ayant des devoirs de vacances :

8 h 30 – 16 h 45

Stage obligatoire de « Remise en Forme » (voir courrier joint). Déjeuner offert.

MARDI 6 SEPTEMBRE :

Pour les 5^o – 4^o – 3^o :

8 h 30 – 9 h

Accueil par le Directeur et les Professeurs Principaux. Appel et constitution des classes.

9 h – 10 h 15

Prise en charge de la classe par les Professeurs Principaux, distribution des emplois du temps et mise en route de l'année.

à partir de 10 h 15

Cours selon l'emploi du temps du mardi

12 h 20 – 13 h 15

Déjeuner au self – ouverture du foyer. ***Déjeuner offert aux nouveaux parents de 5^e, 4^e, 3^e.***

Prière pour les adultes de s'inscrire par téléphone auprès du secrétariat dans la semaine qui précède la rentrée

Pour les 6es

Horaires normaux des cours toute la journée.

.../...

.../...

HORAIRES

Le Collège ouvre ses portes à 7 h 45 le matin et ferme à 17 h 15 le soir. La 1^{re} sonnerie pour se mettre en rang est à 8 h 25 le matin et à 13 h 10 l'après-midi. Les élèves doivent arriver au plus tard à 8 h 25 et à 13 h 10 l'après-midi s'ils sont externes.

ABSENCES

Elles doivent être impérativement signalées au secrétariat au début de chaque demi-journée, avant 9 h le matin et avant 13 h 30 l'après-midi. Les demi-pensionnaires ne sont pas autorisés à sortir de l'établissement entre 8 h 30 et 16 h 45.

Une absence pour maladie supérieure à 48 h doit être justifiée par un certificat médical. En cas d'absence d'un professeur ou de dispense d'éducation physique, les élèves doivent rester au Collège et sont accueillis en salle d'étude ou au CDI.

MANUELS SCOLAIRES

Les manuels scolaires sont remis neufs ou en bon état à chaque élève le jour de la rentrée. Les livres sont mis gratuitement à leur disposition. Ils doivent être couverts avec du papier plastifié et traités avec soin. Ils seront rendus à la fin de l'année. **Tout livre détérioré ou perdu sera remplacé et facturé au prix du NEUF.**

TRANSPORTS SCOLAIRES / ARRIVEE ET DEPART DES CARS

Les cars fonctionneront dès le lundi 5 septembre 2011 selon les horaires habituels.

☛ **Dès que les cars de ramassage ont déposé les élèves sur la Place des Croix, ils doivent IMMEDIATEMENT entrer au Collège. Les parents sont responsables en cas d'accident tant qu'ils n'ont pas franchi la porte du Collège. La Direction pourra prendre des sanctions à l'encontre d'élèves se faisant remarquer sur la Place des Croix par leurs débordements.**

Les élèves utilisant des cars de ramassage dont le départ est à **17 h 20** sur la Place des Croix doivent rester au Collège jusqu'à 17 h 15. Une étude surveillée silencieuse ou des activités sportives sont assurées de 16 h 50 à 17 h 15.

Cela concerne les services pour CHUYER (n° 168/02) – GENCENAS (n° 168/06/02) – CHAVANAY-LUZIN-VERIN (n° 131) et GRANDE GORGE-ST PIERRE DE BOEUF (n° 129). En cas de problème, contacter le secrétariat et Mme Christine VINAY, Présidente de l'Association des Transports Scolaires au ☎ 06 10 21 79 52.

GARAGE A VELOS

Un stationnement non couvert **pour 2 roues** est mis à la disposition des élèves à l'entrée du Collège, rue Marcellin Champagnat. L'établissement décline toute responsabilité sur les engins qui y stationnent.

RESTAURATION

Le nouveau système de restauration « 0 Gaspi » sera mis en place à la rentrée, afin de maintenir le prix de vente actuel des repas. Sa gestion sera informatisée. Les tickets seront remplacés par une carte « code barre ». Tout élève s'en verra attribuer une, qu'il soit demi-pensionnaire ou non. Comme auparavant, les repas seront à acheter auprès de Simone. La carte sera créditée du nombre de repas correspondants à l'achat effectué. Celle-ci restera en possession du Surveillant Principal pour éviter les pertes ou les oublis, sera remise à l'entrée du self puis récupérée après le passage des enfants.

SECRETARIAT

Horaires d'ouverture : lundi – mardi – jeudi – vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h 15
mercredi : de 8 h à 12 h

En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message sur le répondeur téléphonique.

Afin que nos fichiers soient actualisés, il est indispensable de nous informer de tout changement : situation familiale, adresse, téléphone, etc...

Le secrétariat est fermé du 9 juillet au 22 août à 8 heures. Fermeture les 30 et 31 août pour formation.

ASSURANCE

Tout élève doit être couvert par une **assurance Responsabilité Civile individuelle-accidents**. Les parents qui sont déjà couverts pour ce risque devront nous faire parvenir une attestation de leur compagnie d'assurance pour le **6 septembre 2011, dernier délai**.

Après cette date, nous assurerons automatiquement l'élève pour l'année scolaire 2011/2012 auprès de notre Compagnie, la Mutuelle ST CHRISTOPHE, au prix de 7.30 € par enfant. Cette somme sera portée sur la facture de septembre, sans remboursement possible, même au vu d'une attestation produite ultérieurement.

Nous insistons sur le fait qu'un élève doit être assuré dès le 1^{er} jour de la rentrée. AUCUNE RECLAMATION ne sera acceptée ensuite.

.../...

.../...

VACANCES SCOLAIRES 2011/2012:

<u>Toussaint</u>	du vendredi 21 octobre après la classe au jeudi 3 novembre au matin
<u>Noël</u>	du vendredi 16 décembre après la classe au <u>mardi</u> 3 janvier 2012 au matin
<u>Hiver</u>	du vendredi 10 février après la classe au <u>lundi</u> 27 février au matin
<u>Printemps</u>	du vendredi 6 avril après la classe au <u>mardi</u> 23 avril au matin
<u>Eté</u>	jeudi 5 juillet après la classe.

LE JOUR DE LA RENTREE, CHAQUE ELEVE DEVRA REMETTRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL DE SA CLASSE :

- **6 enveloppes timbrées** libellées à l'adresse du représentant légal pour l'envoi des relevés et bulletins de notes. En cas de séparation des parents, et si vous le désirez, merci de nous fournir 2 « jeux » d'enveloppes timbrées.
- **3 photos d'identité récentes** avec nom et prénom au verso pour les 6es et **2** pour les autres classes.
- **l'attestation d'assurance responsabilité civile – individuelle accidents.**

La liste des fournitures scolaires a été donnée en mars ou dans le dossier d'inscription pour les nouveaux élèves. Si vous l'avez égarée, vous pourrez en retirer un exemplaire au secrétariat à compter du **22 août**.

Espérant ne pas avoir été trop long, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes et agréables vacances. Cordialement.

Le Directeur, G. DEROBERT